

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers
17/05/2024	24/05/2024	En exercice : 19 Présents : 16 Votants : 17

L'an deux mil dix vingt quatre

*Le 22 mai à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, GUIBLIN Aline, LE GONIDEC Guy, LANDAIS Fabienne, GORON Rémy, LAUNAY Chantal, BRIAND Henri, JALLU Yann, ALEXANDRE Pierre, LEGOUT Séverine, BOULET Peggy, SAINT MLEUX Xavier, DURET François, DURAND Marie-Claude

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : JOUAUX Laëtitia, ROCHELLE Stéphane, BERTAUX Delphine

ABSENTS : Néant

POUVOIR : BERTAUX Delphine donne pouvoir à Pascal HERVÉ

Mme Marie-Claude DURAND a été élue secrétaire de séance.

N°05-05-2024 Terrain Multisports – Autorisation de signature des devis

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal le projet de réalisation d'un terrain multisport sur un espace municipal.

Il rappelle que par délibération du 06 décembre 2023 et du 22 mai 2024 le conseil municipal a approuvé le projet ainsi que le plan de financement présenté.

Compte tenu des délais restreints pour le dépôt du dossier de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport pour l'année 2024 et la nécessité pour cette demande de subvention de produire les devis qui seront signés, monsieur le Maire indique avoir choisi d'appliquer les dispositions du décret 2022-1683 du 28 décembre 2022.

Il précise que ce décret instaure une dispense de procédure de publicité et de mise en concurrence pour les marchés de travaux inférieurs à 100 000 €, en prorogeant jusqu'au 31 décembre 2024 la mesure temporaire issue de l'article 142 de la loi 2020-1525 du 7 décembre 2020 de simplification et d'accélération de l'action publique.

En l'espèce le marché était estimé à environ 66 000€HT et une consultation d'entreprises au lieu sur les deux lots :

- Terrassement et préparation du terrain
- Aménagement, fourniture et pose d'une structure multisports

Monsieur le Maire indique avoir reçu 2 offres sur chacun de lots décrits et propose au conseil municipal de retenir les offres suivantes :

- Lot terrassement et préparation du terrain : El Doré Ludovic TP pour 20 287,16€HT
- Lot aménagement, fourniture et pose d'une structure multisports : SAS Sport et Développement Urbain pour 46 952,17€HT

Le conseil municipal après délibération, à l'unanimité :

Valide les offres à retenir présentées par monsieur le Maire pour la réalisation d'un terrain multisports

Précise que les crédits nécessaires à ces dépenses sont inscrits au budget

Autorise monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

La Secrétaire de Séance
Marie-Claude DURAND



Le Maire
Pascal HERVÉ

